



Cycle de Formation

Les déjeuners virtuels de l'EN3S 2026 – 2027 : Écosystème et défis des systèmes d'information

Décrypter les évolutions majeures de l'informatique à la Sécurité sociale pour éclairer les choix stratégiques.

Mis à jour le 21/07/2026

Agents de direction
Cadres (managers)
Cadres (experts)

6 x 1h30

Inscription au webinaire : 200€ /
personne ou 500€ / organisme
Inscription au cycle complet : 1 200€ /
personne ou 3 000€ / organisme

Lieu(x) des sessions

À distance

Objectifs

Ce cycle a vocation à ouvrir des perspectives, qu'elles soient internes ou externes à celles de la protection sociale. La qualité des intervenants mobilisés cette année témoigne de cette ouverture.

Ces webinaires ont également pour ambition de constituer un lieu d'inspiration et d'échange entre participants et intervenants pour obtenir des réponses simples et étayées à des questions complexes.

Thématiques des webinaires

L'objectif des six séances est de proposer un panorama complet des enjeux à travers des sujets tels que la cybersécurité, la conformité normative et aussi de l'écologie et des sujets d'actualité des régimes et branches dans la sphère de la sécurité et protection sociale.

Pour atteindre ce but, notre parti pris est d'accorder une prise de parole sur ces sujets qui soit le plus large possible : acteurs de la sphère publique au plus près des cercles de décideurs (tutelle, membres de cabinets ministériels récemment en exercice).

Chaque webinaire s'inscrit dans l'esprit évoqué ci-dessus, et a pour objectif de :

- Proposer, à travers une thématique « fil rouge », cette année l'éthique et l'humain, qui sont challengés par l'irruption de l'IA « sans qu'on nous ait demandé notre avis » (Mark Hunyadi).
- Constituer un lieu d'échange entre les participants ;
- Permettre d'obtenir des réponses à leurs interrogations sur le sens et les conséquences des évolutions techniques en progrès.

Intervenants

Le choix des intervenants a pour ambition de proposer « ce qui se fait de mieux » aux inscrits à ce webinaires. Les intervenants mobilisés constituent les référents de leur domaine, en France, au niveau européen ou au-delà.

Du point de vue de l'état d'esprit, les intervenants sont exemplaires en termes d'actions réalisées dans leur organisation, tant du point de vue de la performance, de l'efficacité, des résultats que des conditions de travail qu'ils promeuvent dans leurs secteurs respectifs.

Chaque intervenant est en cohérence avec les valeurs qui sont celles de la sécurité sociale : responsabilité, solidarité, absence de recherche de profit.

Contexte

Les décideurs du monde de la protection sociale doivent pouvoir accéder aux enjeux et dernières évolutions des SI pour mieux situer leurs actions, décisions et perspectives de travail, ainsi que celles de leurs équipes.

Les pouvoirs publics et les caisses nationales préparent et portent stratégiquement des orientations et projets majeurs, dont les effets en cascade s'avèrent considérables pour les institutions et organismes dont les cadres dirigeants et cadres stratégiques ont la charge de la gestion.

Nos systèmes d'information (SI) – on devrait sans doute parler d'« écosystèmes d'information » tant leur complexité est grande – sont confrontés à des défis et stress croissants qui impliquent de hausser les exigences en termes de sécurité, de conformité aux normes.

Les déjeuners virtuels de l'EN3S 2026 – 2027 : Écosystème et défis des systèmes d'information

Décrypter les évolutions majeures de l'informatique à la Sécurité sociale pour éclairer les choix stratégiques.

Mis à jour le 21/07/2026

en termes d'accroissement des réponses qu'elles sont attendues, ou de faire comme la fraude, ou de limiter par la maîtrise de la circulation des données et les croisements de bases de données.

Revenons en quelques mots sur le paradoxe de l'IA : plus elle est ouverte et en capacité d'aller collecter massivement des données au-delà des seules sphères « internes », plus elle est efficace. Et en conséquence, cette ouverture constitue un facteur de risque inacceptable pour des institutions publiques comme les organismes de protection sociale, qui détiennent des informations impliquant des personnes, leurs droits, leurs devoirs, leurs prestations, leurs cotisations. Dès lors, comment parvenir à « brancher » l'IA sur nos SI sans les précipiter vers leur perte ?

Confrontée à des demandes croissantes d'ouverture des données et à la nécessité de garantir une étanchéité et une sécurité strictes des informations dont elle est dépositaire, l'informatique de la protection sociale est située à la croisée des chemins. Elle est à la fois garante absolue de la qualité, de la fiabilité et de la sécurité des données vis-à-vis d'acteurs externes quelles que soient leurs intentions (usagers de bonne foi, risques de monétisation, attaques, détournement, influence) et en même temps sommée de rester le plus ouverte possible, transparente et diligente.

Cette saison #5 des déjeuners virtuels (2026-2027) est structurée en un cycle progressif et cohérent avec un fort tropisme sur les enjeux IA et au-delà. Nous partirons des fondamentaux éthiques que l'IA devrait respecter (comment garantir que l'humain reste au centre ?), la lutte contre la fraude et l'IA, interlocution usager et l'IA, la souveraineté et l'IA, et nous irons explorer les marges de nos SI qui permettent d'appréhender le Contrôle de gestion et le décisionnel, missions centrales dans un environnement où citoyens et pouvoirs publics demandent des comptes sur la bonne gestion de nos ressources avec des raisonnements parfois un peu rapides sur le mode « implantez de l'IA, cela règlera tous les problèmes ».

Inscription

Vous pouvez inscrire les participants par webinaire ou au cycle complet.

Si vous inscrivez plusieurs agents de votre organisme à un, plusieurs, ou chaque webinaire, un forfait organisme vous sera appliqué automatiquement. Rentable dès le 3ème inscrit par journée, cette formule implique que vous inscriviez un minimum de 3 agents à chacun des webinaires de votre choix ou au cycle complet.

L'inscription se fait sur chaque page des 6 formations associées ci-dessous ou au cycle complet.

NB : toute inscription vous engage et entraîne une facturation systématique à l'issue de chacune des journées.

NB2 : Chaque personne inscrite recevra un lien d'accès lui permettant de participer au webinaire.

Tarifs des webinaires

Inscription à l'unité

- 200 € par personne et par webinaire ;
- 500 € par webinaire et par organisme à partir de 3 personnes inscrites.

Inscription au cycle complet

- 1 200 € par personne ;
- 3 000 € par organisme à partir de 3 personnes inscrites.

Le tarif organisme est applicable dès lors que 3 collaborateurs ou plus sont inscrits au même webinaire (ou au cycle complet).

FAQ

1/ Je souhaite m'inscrire à titre individuel. Quelles sont les modalités ?

Votre inscription est **nominative**. Le lien de connexion est personnel et ne peut pas être transmis à un tiers. Une attestation de formation pourra être délivrée, sous réserve de votre participation effective au webinaire, attestée notamment par le scan du QR code de présence.

2/ Je souhaite inscrire plusieurs collaborateurs de mon organisme. Comment cela fonctionne-t-il ?

À partir de **3 inscrits**, votre organisme bénéficie du **tarif organisme** :

- **500 € par webinaire**, quel que soit le nombre de participants inscrits au-delà de trois ;
- ou **3 000 € pour le cycle complet**.

Pour bénéficier de cette facturation, **au moins trois personnes doivent être inscrites**. Ce seuil est nécessaire au traitement automatisé de la facturation.

Le lien de connexion est accessible cependant à l'ensemble de vos collaborateurs.

3/ Quand la facturation est-elle réalisée ?

La facturation intervient **à l'issue de chaque webinaire effectivement réalisé**.

Les déjeuners virtuels de l'EN3S 2026 – 2027 : Écosystème et défis des systèmes d'information

Décrypter les évolutions majeures de l'informatique à la Sécurité sociale pour éclairer les choix stratégiques.

Mis à jour le 21/07/2026

Une attestation de formation est délivrée aux participants ayant effectivement suivi le webinaire en scannant obligatoirement le **QR code** communiqué pendant la session. C'est le seul moyen de la recevoir.

6/ Je me suis inscrit mais je ne peux finalement pas participer. Puis-je transmettre mon lien de connexion à un collègue ?

Non, si vous êtes inscrit **à titre individuel**. L'inscription est nominative et le lien de connexion n'est pas cessible. En revanche, dans le cadre d'une **inscription organisme**, le lien est destiné à l'ensemble des collaborateurs et peut donc être transmis.

7/ Je souhaite inscrire un grand nombre de participants, comment faire ?

Nous vous conseillons d'inscrire à minima votre service RH/formation ainsi que les Agents de Direction et/ou les managers afin que chacun reçoive le lien du webinaire qu'il transmettra ensuite à ses équipes.

8/ Comment bénéficier du tarif organisme ?

Le tarif organisme s'applique automatiquement dès lors que **3 collaborateurs ou plus** sont inscrits au même webinaire (ou au cycle complet). Si vous souhaitez inscrire plusieurs participants, nous vous invitons à effectuer une demande unique auprès de l'EN3S afin que la facturation soit réalisée selon ce tarif.

Évaluation

- Evaluation à chaud de la satisfaction

Contacts

Pour toute information, contactez en priorité nos assistant(e)s

Pour du sur-mesure ou des intras contactez les chefs de projets



THIZY Stéphanie
Assistante de Formation

☎ 04 77 81 15 18
✉ sthizy@en3s.fr



SENELIER Marie
Cheffe de projets

☎ 06 03 90 10 10
✉ msenelier@en3s.fr